

“

La surdit 

n'est pas exclusivement
une affaire de l'oreille,

elle n'est pas non plus
l'affaire d'une personne,

elle repose sur les rapports
qu'au moins deux personnes
entretiennent entre elles.

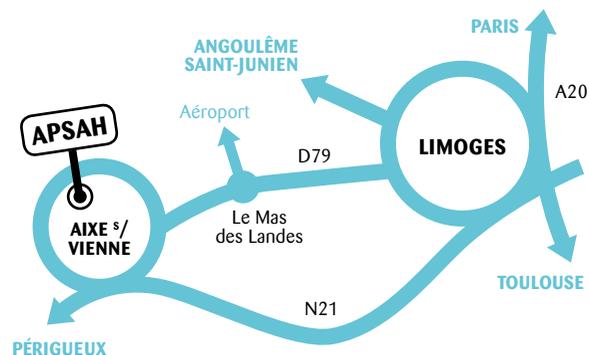
”

Bernard MOTTEZ, cit  par Andrea BENVENUTO
dans « Les Sourds existent-ils ? »

POUR VENIR NOUS RENCONTRER...

De Limoges prendre la direction d'Aixe-sur-Vienne :

- soit par la D79 en passant par Le Mas des Landes puis prendre la 1^{re}   droite et suivre les panneaux APSAH,
- soit par la N21 puis en arrivant   Aixe-sur-Vienne au 1^{er} feu, prendre   droite puis suivre les panneaux APSAH.



COORDONN ES GPS :

Latitude 45.81089799999999
Longitude 1.1424970000000485

CONTACTS

Centre de R ducation Professionnelle de l'APSAH

Rignac, 87700 AIXE / VIENNE

T l : 05 55 70 23 84

Fax : 05 55 70 24 25

Courriel : crp@apsah.asso.fr

R f rente surdit  : Marie ROUANET

Courriel : mrouanet@apsah.asso.fr

SMS : 06 70 82 44 03

oovoo : R f rente surdit  Apsah

Renseignements et inscription :

Nicole BOISSI RES

nboissieres@apsah.asso.fr



www.apsah.asso.fr/surdite

IMPOSSIBLE... N'EST PAS SOURD !



ASSOCIATION POUR LA PROMOTION SOCIALE
DES AVEUGLES ET AUTRES HANDICAP S



La plateforme surdité de l'APSAH a pour objectif principal d'amener les stagiaires sourds à trouver des outils indispensables à l'amélioration de leur autonomie dans leur vie sociale, formative et professionnelle. Ces outils leur permettront de recouvrer confiance en eux et de (re) devenir acteur de leur parcours.

La plateforme surdité est un dispositif tremplin vers une formation qualifiante ou directement vers l'emploi.

POUR QUI ?

Les Sourds ou malentendants :

- dont le mode de communication privilégié est la Langue des Signes Française,
- reconnus travailleurs handicapés,
- inscrits dans une démarche active d'accès, de retour ou de maintien dans l'emploi, ayant besoin d'accéder à une autonomie sociale, formative et professionnelle,
- demandeurs d'emploi ou salariés ayant une notification d'orientation MDPH.

POUR QUEL STATUT ?

Vous serez reconnu comme **stagiaire de la formation professionnelle**, rémunéré par l'ASP (Agence de Services et de Paiement).

En collaboration avec :

- Le Centre de Formation de la Langue des Signes du Limousin (CFLSL) ;
- L'Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs Auvergne-Limousin (URAPEDA) ;
- La Maison des Sourds de la Haute-Vienne (MSHV) ;
- Les Singuliers Associés.

POURQUOI ?

- Favoriser des **échanges efficaces** entre Sourds et Entendants ;
- Accéder à une **autonomie** dans sa vie sociale, sa formation, le monde du travail ;
- Permettre à la personne de **retrouver confiance** en elle ;
- Permettre de **construire son projet**.

PAR QUELS PROFESSIONNELS ?

- une équipe pluridisciplinaire Sourds-Entendants,
- un interprète LSF/français,
- des professionnels sensibilisés à la surdité.

DANS QUELLES CONDITIONS ?

- dans un groupe de **4 à 10 personnes**,
- sur une durée totale de **22 semaines** (soit 726 h), avec deux rentrées possibles : **septembre** ou **février**
- dans un Centre de Rééducation Professionnelle comprenant un **internat adapté** (réveils, alarmes lumineuses...), un service de **restauration**, des **transports** collectifs et l'accès à de nombreux **services** (Internet, salle de sport...).



Avec le concours financier de :

- L'Agence Régionale de Santé du Limousin (ARS Limousin)
- Le Fonds Social Européen (FSE)
- Le Comité national Coordination Action Handicap (CCAH)
- AG2R LA MONDIALE

UNE FORMATION EN 3 MODULES

1 Projet de vie

- Accéder aux informations sociales ;
- Identifier les différents organismes ;
- Appliquer une démarche de résolution de problème ;
- Comprendre les comportements des Entendants ;
- Être dans une dynamique de citoyenneté et de socialisation ;
- Développer son esprit critique ;
- Gagner en autonomie et en initiative.

2 Projet de formation

- Renforcement de la LSF ;
- Remise à niveau en français (lecture et écrit) ;
- Remise à niveau en mathématiques ;
- Développement des connaissances sociales et environnementales.

3 Projet professionnel

- Définir ou confirmer un projet professionnel ;
- Comprendre l'environnement de l'insertion professionnelle ;
- Connaître les Techniques de Recherche d'Emploi ;
- Acquérir un comportement professionnel adapté ;
- Prendre conscience de sa responsabilité dans la vie professionnelle.

DES MODULES OPTIONNELS :

- Initiation au code de la route,
- Préparation au Passeport de Compétences Informatique Européen (PCIE).

